

## Écoutes de Sarkozy : "je peux prouver que je n'ai pas bénéficié d'information illégale" dit Thierry Herzog

L'avocat de l'ancien président était l'invité d'Europe 1 ce jeudi matin.

Thierry Herzog riposte à tout va. Au cœur de l'affaire des écoutes de Nicolas Sarkozy, l'avocat de l'ancien président multiplie les interventions afin de rétablir « la vérité » dans cette histoire. Ainsi, mercredi soir, il a adressé une lettre au procureur de la République, François Molins, dans laquelle il dément s'être procuré illégalement le rapport de la Cour de cassation sur l'affaire Bettencourt. Concrètement, dans ce courrier, Me Thierry Herzog réfute s'être rendu coupable de trafic d'influence et explique avoir obtenu dans les règles ces informations issues de la Cour de cassation.

Invité ce jeudi matin d'[Europe 1](#), Thierry Herzog a suivi la même ligne de conduite. Tout d'abord, il assure "n'être soupçonné de rien" avant de déclarer que "ce qui est important, c'est de dire que le droit et le respect du droit doit être le même pour tous". Une fois cela dit, l'avocat de l'ex-chef de l'Etat "appelle le procureur de la République à faire des rectifications, à dire que ce sont des informations inexactes qui circulent".

Dans son courrier adressé à François Molins, Thierry Herzog écrit : "Je suis en mesure de vous apporter la preuve que, dès le 27 janvier 2014 à 16 h06, ce rapport m'avait été adressé, par courriel, par mon avocat au conseil, maître Patrice Spinosi". En clair, selon Thierry Herzog s'il était en possession d'un rapport de la Cour de Cassation, c'était de manière légitime. Ce jeudi, il a répété "je peux prouver que je n'ai pas bénéficié d'information illégale" et insisté sur le fait que, selon lui, "la retranscription de ces écoutes entre lui et Nicolas Sarkozy est totalement illégale et irrégulière".

"Il y a violation du secret de l'instruction" poursuit-il avant d'annoncer qu'il allait déposer une plainte en ce sens. "Je vais demander au procureur de la République d'enquêter sur cette affaire" tonne Thierry Herzog avant de s'interroger à voix haute : "Qui sont les auteurs de ces fuites ? Qui a remis à Médiapart les rapports tronqués publiés hier ?". Et d'affirmer : "Je pense qu'on devrait sans difficulté trouver les auteurs".

Interrogé ensuite sur sa sortie dans laquelle il qualifie les juges de "bâtards", l'avocat de Nicolas Sarkozy a reconnu qu'il s'agissait "de conversations téléphoniques dans lesquelles j'ai pu me lâcher". "Il ne vous arrive jamais d'avoir des propos qui dépassent votre pensée ?", a ajouté Me Herzog. Enfin, il a déclaré que ce qui "l'intéresse aujourd'hui c'est de dire que le secret professionnel a été volontaire et délibérément violé. J'attends la vérité, pas celle de Médiapart, mais celle de la justice". Et de conclure en donnant des nouvelles de Nicolas Sarkozy : "Il va très bien".

[Juges "bâtards" : Me Herzog reconnaît qu'il s'est "lâché" by Europe1fr](#)